

## Visite officielle du gouverneur général en Espagne

Le gouverneur général et Mme Jules Léger ont effectué une visite officielle en Espagne les 13 et 14 mars. Cette visite souligne l'essor des relations canado-espagnoles et marque les liens historiques qui unissent les deux pays.

Leurs Excellences étaient accompagnées du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, ainsi que de Mme Jamieson.

Au cours de leur visite, Leurs Excellences ont été accueillies par Leurs Majestés, le roi Juan Carlos et la reine Sofia, au Palais royal de Madrid où Son Excellence a fait la revue de la garde du bataillon



M. Bedford

S. E. le gouverneur général et Mme Jules Léger.

local du Palais pendant les 21 coups de canon. Leurs Excellences ont été les invitées d'honneur à un dîner officiel offert par Leurs Majestés au Palais royal.

Par la suite, le gouverneur général s'est entretenu avec le premier ministre, M. Adolfo Suarez, et il a visité l'hôtel de ville de Madrid, où il a reçu les clefs de la ville (les *Cortes*), et le musée *El Prado*.

Le gouverneur général et Mme Léger ont aussi assisté à un concert donné par le quatuor Oxford au Centre culturel de la ville de Madrid. Le concert fut suivi d'un banquet en l'honneur de Leurs Majestés.

Après la visite officielle proprement dite, Leurs Excellences ont poursuivi leur séjour en Espagne en allant voir Avila, Tolède et Aranjuez, dans les environs de Madrid, puis elles ont passé le week-end des Rameaux à Séville, capitale de l'Andalousie et dernière ville de leur programme.

## Visite de M. Goyer en Afrique francophone

Le ministre des Approvisionnements et Services et conseiller du secrétaire d'État aux Affaires extérieures pour les affaires francophones, M. Jean-Pierre Goyer, a effectué une visite en Afrique francophone du 8 au 13 mars. Il a séjourné au Togo, au Bénin et au Gabon.

Cette mission se situe dans le cadre des responsabilités de M. Goyer en matière de francophonie internationale.

Le ministre s'est entretenu avec ses interlocuteurs des relations bilatérales et multilatérales du Canada avec ces pays, tant dans le domaine politique que dans ceux de la coopération et du commerce. Au Bénin, M. Goyer répondait à l'invitation des autorités de ce pays de participer à l'inauguration officielle du Collège polytechnique universitaire, importante entreprise de coopération entre les deux pays. Au Gabon, M. Goyer a représenté le



M. Jean-Pierre Goyer

premier ministre aux cérémonies du dixième anniversaire de la fondation du Parti démocratique gabonais.

M. Goyer était accompagné par des représentants du ministère des Affaires extérieures et de l'Agence canadienne de développement international.

## Aide alimentaire canadienne au Vietnam

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, a annoncé un envoi de \$5 millions de farine de blé au Vietnam à cause de la pénurie alimentaire qui frappe ce pays. En plus d'assurer le coût des 22 000 tonnes de farine, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) assumera les frais de leur transport à Da mang et Ho Chi Minh Ville, ce qui portera la valeur de l'aide à \$7 millions. Cette nouvelle aide alimentaire, qui fait suite à une demande du gouvernement vietnamien, s'ajoute à une aide semblable d'une valeur de \$1,5 million fournie par le Canada en 1977.

Bien que le gouvernement de la République socialiste du Vietnam accorde une priorité absolue à l'autosuffisance dans le domaine de la production alimentaire, des conditions climatiques particulièrement mauvaises (sécheresse, inondation, typhon et froid anormal) ont causé de mauvaises récoltes durant les deux dernières années, faisant obstacle à la production agricole.

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture évalue le déficit du Vietnam en céréales vivrières entre 1,2 et 1,5 million de tonnes. Le Vietnam a déjà acheté de la Commission canadienne du blé environ 120 000 tonnes de céréales.

La farine de blé servira surtout à la fabrication de pain par les coopératives agricoles dans les régions les plus durement touchées par les pénuries. Ces coopératives seront responsables de la distribution gratuite du pain aux consommateurs.

## Contribution du Canada à l'OIT

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le ministre du Travail ont annoncé le 3 mars que le Canada verserait une contribution volontaire de US \$200 000 à l'Organisation internationale du travail (OIT). Cette contribution s'ajoute aux US \$2 558 888 déjà versés à l'OIT à titre de quote-part du Canada pour 1978. Le but de cette contribution volontaire, et de celle d'autres membres de l'OIT, est d'aider l'Organisation à surmonter les difficultés financières occasionnées par le retrait, en novembre 1977, des États-Unis. Même si l'OIT a fait des efforts considérables pour réduire ses dépenses afin de compenser la perte de la quote-part des États-Unis, qui représentait 25 p.c. de ses recettes, il n'a pas été possible d'effectuer des réductions du même ordre. L'OIT a donc demandé à ses membres de verser une contribution volontaire destinée à combler le déficit de quelque US \$5,6 millions.